



Québec, le 9 septembre 2025

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/25-377

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande faite en application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), visant à obtenir des données du nombre d'inscriptions et de diplômes pour les 10 dernières années, selon le genre, pour les programmes de formation suivants :

- Formations professionnelles :
 - DEP Transport par camion (5291) et Trucking (5791);
 - DEP Mécanique de véhicules lourds routiers (5330);
 - AEP Conduite d'autobus (4218) et Bus Driving (4718);
 - AEP Mécanique de remorques de camion (4204);
 - AEP Mécanique de véhicules lourds routiers hybrides et électriques (4274) et Electric and Hybrid Heavy Mechanics (4774).
- Formations collégiales :
 - DEC Gestion des opérations et de la chaîne logistique (410.A1);
 - AEC Logistique du transport (LCA.DS, LCA.FY, LCA.5G);
 - AEC Spécialiste à la répartition en transport et logistique (LCA.DZ);
 - AEC Spécialisation en chaîne logistique intégrée (LCA.FC);
 - AEC Gestion du transport et logistique (LCA.CC).

Vous trouverez ci-joint le document pouvant répondre au deuxième point de votre demande.

... 2

Une décision distincte vous a été ou vous sera transmise par le ministère de l'Éducation en réponse à la demande identifiée au numéro 25-370, pour le premier point.

Nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/JG/mc

p. j. 2

Tableau 1. Répartition du nombre d'inscriptions au collégial, au trimestre d'automne, dans certains programmes ciblés, selon le réseau d'enseignement, le programme et le sexe, pour les années scolaires 2015-2016 à 2024-2025^P

Réseau d'enseignement	Programme collégial	Sexe	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025 ^P
Public	Gestion des opérations et de la chaîne logistique (410A1)	Masculin	0	0	0	0	0	0	0	15	98	160
		Féminin	0	0	0	0	0	0	0	3	37	66
	Total Gestion des opérations et de la chaîne logistique (410A1)		0	0	0	0	0	0	0	18	135	226
	Gestion du transport et logistique (LCACC)	Masculin	19	21	17	163	131	200	74	1	33	2
		Féminin	4	6	12	40	75	145	47	3	13	2
	Total Gestion du transport et logistique (LCACC)		23	27	29	203	206	345	121	4	46	4
	Logistique du transport (LCADS)	Masculin	26	57	39	26	37	43	78	57	63	57
		Féminin	17	24	11	9	24	39	69	46	42	51
	Total Logistique du transport (LCADS)		43	81	50	35	61	82	147	105	105	108
	Spécialisation en chaîne logistique intégrée (LCAFC)	Masculin	0	0	0	13	15	33	10	1	24	12
		Féminin	0	0	0	2	2	14	7	0	11	6
	Total Spécialisation en chaîne logistique intégrée (LCAFC)		0	0	0	15	17	47	17	1	35	18
	Techniques de la logistique du transport (410A0)	Masculin	180	186	182	189	197	146	138	121	70	38
		Féminin	97	107	116	113	104	87	76	63	36	16
	Total Techniques de la logistique du transport (410A0)		277	293	298	302	301	233	214	184	106	54
Total Public	Transportation and Logistics Dispatch Specialist (LCADZ)	Masculin	0	0	0	0	0	1	6	0	0	3
		Féminin	0	0	0	0	0	3	4	0	1	2
	Total Transportation and Logistics Dispatch Specialist (LCADZ)		0	0	0	0	0	4	10	0	1	5
Privé			343	401	377	555	585	711	509	312	428	415
	Gestion des opérations et de la chaîne logistique (410A1)	Masculin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24
		Féminin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9
	Total Gestion des opérations et de la chaîne logistique (410A1)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	33
	Logistique du transport (LCA5G)	Masculin	30	46	31	53	65	36	23	33	103	255
Total Privé		Féminin	27	27	15	34	31	23	18	25	62	112
	Total Logistique du transport (LCA5G)		57	73	46	87	96	59	41	58	165	367
Total général			400	474	423	642	681	770	550	370	593	815

Source :
Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, portail informationnel, système SOCRAE, données au 2025-02-16. Les données ci-dessus incluent les étudiants s'étant désinscrits ou ayant abandonné tous leurs cours conformément à l'article 29 du Règlement sur le régime des études collégiales (C-29, r. 4).
P : Les données de l'automne 2024 sont provisoires.

Tableau 2. Répartition du nombre de diplômes émis au collégial, dans certains programmes ciblés, selon le réseau d'enseignement, le programme et le sexe, pour les années civiles de diplomation 2015 à 2024^P

Réseau d'enseignement	Programme collégial	Sexe	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Public	Logistique du transport (LCADS)	Masculin	11	14	33	13	29	26	39	38	29	28
		Féminin	9	12	9	5	8	28	34	32	28	16
	Total Logistique du transport (LCADS)		20	26	42	18	37	54	73	70	57	44
	Techniques de la logistique du transport (410A0)	Masculin	35	41	34	28	39	44	44	21	18	23
		Féminin	18	22	14	25	27	27	21	20	24	14
	Total Techniques de la logistique du transport (410A0)		53	63	48	53	66	71	65	41	42	37
	Spécialisation en chaîne logistique intégrée (LCAFC)	Masculin	0	0	0	0	12	10	13	8	0	19
		Féminin	0	0	0	0	2	2	4	7	0	8
	Total Spécialisation en chaîne logistique intégrée (LCAFC)		0	0	0	0	14	12	17	15	0	27
	Gestion du transport et logistique (LCACC)	Masculin	0	15	16	12	157	170	86	25	1	20
		Féminin	0	2	5	11	39	100	62	15	2	5
	Total Gestion du transport et logistique (LCACC)		0	17	21	23	196	270	148	40	3	25
	Gestion des opérations et de la chaîne logistique (410A1)	Masculin	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4
	Total Gestion des opérations et de la chaîne logistique (410A1)		0	0	0	0	0	0	0	0	1	4
	Transportation and Logistics Dispatch Specialist (LCADZ)	Masculin	1	0	0	0	0	3	4	0	0	1
		Féminin	0	0	0	0	0	3	4	1	1	1
	Total Transportation and Logistics Dispatch Specialist		1	0	0	0	0	6	8	1	1	2
Total Public			74	106	111	94	313	413	311	167	104	139
Privé	Logistique du transport (LCA5G)	Masculin	29	28	31	28	53	63	11	9	17	15
		Féminin	22	26	18	24	31	28	10	3	14	7
Total Privé			51	54	49	52	84	91	21	12	31	22
Total général			125	160	160	146	397	504	332	179	135	161

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, portail informationnel, système SOCRATE, données au 2025-02-16.
P : Les données de l'année civile 2024 sont provisoires.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).